



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à Farnham, le 2 septembre 2014, à 19 h, conformément aux dispositions du décret, et à laquelle étaient présents M<sup>me</sup> et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

#### **Première période de questions**

Les douze personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Mise en demeure de M. Guy Poulin;
- Ordre du jour de la séance du 28 juillet;
- Disponibilité des procès-verbaux;
- Disponibilité des ordres du jour;
- Congédiement de M. Sylvain Morneau.

#### **2014-307 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### **Procès-verbaux**

#### **2014-308 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 4 et 18 août 2014**

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 4 et 18 août 2014 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 4 et 18 août 2014.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tel que présentés.

### **Réglementation**

#### **2014-309 Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats - Avis de motion**

Monsieur le conseiller André Claveau donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement qui modifiera le *Règlement 454 sur les permis et certificats* afin de corriger les articles 5.2.2.2, 5.3.1.1 et 5.3.1.2.



Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2014-310      *Règlement modifiant le Règlement 457 de construction - Avis de motion***

Monsieur le conseiller Rico Laguë donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement qui modifiera le *Règlement 457 de construction* afin de corriger les articles 9.1.1 et 10.1.2.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2014-311      *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage - Avis de motion***

Madame la conseillère Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement qui modifiera le *Règlement 458 de zonage* afin de corriger plusieurs coquilles qui se sont glissées lors de l'adoption.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

**2014-312      *Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 454 sur les permis et certificats* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2014-313      *Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 457 de construction***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 457 de construction* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2014-314      *Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage***



CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**2014-315**

**Adoption du *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la séance du 7 juillet 2014;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux* soit adopté suivant sa forme et teneur.

**Administration générale, greffe et affaires juridiques**

**2014-316**

**M. Guy Poulin - Mise en demeure**

Document : Mise en demeure de M<sup>e</sup> Michel Beaudry pour M. Guy Poulin, datée du 16 juin 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham informe M<sup>e</sup> Michel Beaudry qu'elle avait déjà l'intention de faire les correctifs relatifs au branchement de l'égout sanitaire des propriétés sises aux 1077 et 1091, rue Saint-Paul, à l'automne 2014.

QUE la résolution 2014-227 soit abrogée à toutes fins que de droit.

**2014-317**

**Appel d'offres - Service d'évaluation foncière - Critères d'évaluation**

Document : Dossier de la trésorière daté du 19 août 2014

CONSIDÉRANT que le contrat pour les services d'évaluation foncière se terminera le 31 décembre 2014;



CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par appel d'offres avec pondération pour l'octroi de ce contrat;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que les critères d'évaluation pour ce contrat soient les suivants :

- Expérience du soumissionnaire 20 %
- Compétence de l'évaluateur signataire et de son remplaçant éventuel 25 %
- Capacité des effectifs actuels ou accessibles 25 %
- Capacité de traitement électronique de l'information 10 %
- Capacité de planification et de suivi des travaux requis 10 %
- Qualité de l'offre de services 10 %

**2014-318 Appel d'offres - Service d'évaluation foncière - Comité de sélection**

Document : Dossier de la trésorière daté du 19 août 2014

CONSIDÉRANT que le contrat pour les services d'évaluation foncière se terminera le 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par appel d'offres avec pondération pour l'octroi de ce contrat;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le comité de sélection pour l'étude des offres soit formé des personnes suivantes :

Julie Laguë, trésorière  
Benoît Larivière, directeur des Services techniques et développement  
Josianne Monty, commis senior à la paie et à la taxation

**2014-319 Appel d'offres - Remplacement du ponceau de la rue Jacques-Cartier Nord - Comité de sélection**

CONSIDÉRANT que les travaux prévus de remplacement du ponceau de la rue Jacques-Cartier Nord;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par appel d'offres avec pondération pour l'octroi de ce contrat;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le comité de sélection pour l'étude des offres soit formé des personnes suivantes :

Benoît Larivière, directeur des Services techniques et développement  
Michel Phaneuf, directeur du Service des travaux publics  
Jennika Rodrigue-Lacasse, inspectrice des bâtiments

QUE les critères d'évaluation soient ceux de la résolution 2009-582.



**Finances municipales**

- 2014-320 Travaux de prolongement du boulevard Industriel - Paiement 6**
- Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 26 août 2014.
- Il est PROPOSÉ par M. André Claveau
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 6 des travaux de prolongement du boulevard Industriel à la compagnie Les Entreprises Allaire Gince inc. au montant de 10 000 \$, excluant les taxes.
- QUE ce paiement représente la retenue spéciale effectuée sur le paiement 5.
- 2014-321 Travaux de vidange des fosses - Paiement 6**
- Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 26 août 2014.
- Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 6 des travaux de vidange des fosses à la compagnie Groupe Deslandes Fortin au montant de 30 535,75 \$, incluant les taxes.
- QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.
- 2014-322 Patinoire du Centre des loisirs Romuald-Potvin - Financement du projet**
- Document : Dossier de la trésorière daté du 30 juin 2014.
- CONSIDÉRANT le projet de reconstruction de la patinoire extérieure du Centre des loisirs Romuald-Potvin;
- CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de statuer sur le financement de ce projet;
- Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande
- ET RÉSOLU unanimement que les dépenses relatives à la reconstruction de la patinoire extérieure du Centre des loisirs Romuald-Potvin (maximum de 48 900 \$) soient financées par le fonds de roulement sur une période de cinq ans.
- QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.
- 2014-323 Remplacement du monorail du palan de l'atelier de l'usine de filtration - Financement du projet**
- Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 14 août 2014
- CONSIDÉRANT l'urgence de réparer le palan de l'atelier de l'usine de filtration;



CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de statuer sur le financement de ce projet;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la dépense relative au remplacement du monorail du palan de l'atelier de l'usine de filtration (11 500 \$) soit financée par le fonds de roulement sur une période de trois ans.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-722.

**2014-324 Comptes à payer**

Documents : Listes de chèques datées du 28 août 2014.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 183 202,77 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 359 200,11 \$.

**2014-325 Travaux de pavage 2014 - Paiement 1**

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 12 août 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 1 des travaux de pavage 2014 à la compagnie Pavage Dorval inc. (Construction Bau-Val inc.) au montant de 324 284,41 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 31 338,64 \$, excluant les taxes, a été appliquée à ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

**2014-326 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Document : Liste des immeubles en défaut de paiement de taxes au 2 septembre 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ordonne de mettre en vente pour défaut de paiement de taxes les immeubles ci-dessous :

Matricule	Propriétaire(s)	Immeuble
4120-47-4850	Hormidas Gladu	Lot 4 389 777 (Montée des Écossais)
4417-24-1511	Charles Potvin	Lot 4 353 580 (Île)
4417-38-0887	Shon Gilmore	1250, chemin Yamaska
4419-52-0020	Pierre Vivier	Lot 4 448 186 (Chemin Yamaska)
4514-15-9361	9157-1307 Québec inc.	Lot 4 353 690 (Rue



**VILLE DE FARNHAM**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Matricule	Propriétaire(s)	Immeuble
		Jacques-Cartier Sud)
4514-41-3999	Sophie Robert et Sylvain Lemaire	535, rue des Coyotes
4515-06-6212	Alain Couture	300, rue Dollard Ouest
4515-34-0801	Aménagement Normandie de Farnham inc.	Lot 4 355 686 (Rue Jacques-Cartier Sud)
4515-56-2062	Diane Émond	93-95, rue Gosselin
4515-87-8023	Josée Plante et Gino D'Ascanio	147-151B, rue Saint-Louis
4515-87-8960	Fanny Marcil et Sébastien Bélanger	185, rue Saint-Louis
4515-88-5384	Napoléon Larivé	Lot 4 353 661 (Rue Saint-Louis)
4515-99-2012	Productions Flesh Market inc.	401, rue Saint-Joseph
4516-52-6875	Rolland Ouellette	Lot 4 355 813 (Rue Principale Est)
4516-52-7816	Brigitte Bibelriether et Steve Prescott	501-503, rue Saint-Pierre
4516-59-3409	François Paquet	1060, rue des Rosiers
4516-63-0318	Jean Charlebois	75, rue Principale Est
4516-69-0317	Mélanie St-Pierre	1081, rue Potvin
4516-71-4674	Hôtel Montcalm de Farnham	222, rue Principale Est
4516-90-6725	Édith England	410-430, rue Principale Est
4516-91-3105	Diane Béliveau et Michel Soucisse	373-375, rue Principale Est
4517-81-7920	Vicky Pothier et Marc Pinsonneault	195, rue des Marguerites Est
4517-90-9948	Les Placements Jurik inc.	Lot 4 446 669 (Rue des Marguerites Est)
4612-72-7576	René Noiseux	Lot 4 353 977 (Chemin Audette)
4612-73-9757-041	François Gemme	32, rue de Casablanca
4614-89-0438	9157-1307 Québec inc.	Lot 4 355 390 (Rue Collins)
4615-19-1461	Dieudonné Beaudry	Lot 4 355 806 (Rue Principale Est)
4615-27-2686	Martin Clobosey	Lot 4 354 598 (Rue Bérard)
4615-28-3030	7980159 Canada inc.	286-288, rue Bérard
4615-38-0176	9151-2020 Québec inc.	720, rue Principale Est
4615-39-9614	Normand Robert	780-782 et 790, rue Principale Est
4615-48-2824	Mathieu Girard	305, rue Charbonneau
4616-20-0808	9151-2145 Québec inc.	595, rue Principale Est
4616-42-9823	Jean-Guy Lussier	827, rue Yamaska Est
4616-44-3425	Lucille Robert	750, rue Elm
4616-46-7901	Nathalie Jacob et Patrick Jacob	957, rue Spoor
4716-52-6914	Martine Langelier et Denis Tougas	251, chemin de la Rive-Sud
4717-27-0428	Jean-Paul Pelletier	Lot 4 446 779 (Chemin des Coteaux)
4717-29-6641	Marjolaine Desrosiers	1550, chemin des Coteaux
4817-61-1771	Fernand Paquette	Lot 4 446 799 (Chemin de la Rive-Sud)



VILLE DE FARNHAM  
PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014

Matricule	Propriétaire(s)	Immeuble
4917-13-5651	Réjean Arsenault	466, chemin Magenta
5111-63-9696	Julien Hervieux	Lot 4 447 965 (chemin Gaudreau)
5211-68-3565-014	Philippe Kennes	160, rue des Mélèzes

QUE la greffière soit chargée d'aviser les propriétaires de ces immeubles de la date et du lieu de la vente.

QUE la trésorière ou le directeur général soient autorisés, afin de protéger la créance de la Ville, à enchérir pour et au nom de la Ville de Farnham, conformément à la loi et à acquérir, si nécessaire, les immeubles à être vendus lors de cette vente pour défaut de paiement de taxes.

**2014-327**

**Programme Rénovation-Québec - Demande de crédits budgétaires**

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham est mandataire pour la Société d'habitation du Québec du programme d'amélioration de l'habitat Rénovation-Québec;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec a amorcé il y a plusieurs mois une réflexion pour améliorer la livraison de ses programmes;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec était sur le point de lancer son nouveau programme d'aide à l'amélioration de l'habitat à la suite de cette démarche de réflexion;

CONSIDÉRANT qu'à la fin de l'exercice financier du gouvernement, le 31 mars dernier, aucun budget n'a été alloué dans les différents programmes de la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que ces différents programmes permettent de maintenir le parc immobilier en bon état dans les secteurs ruraux;

CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires sont en attente de pouvoir réaliser des travaux qui sont importants et pour lesquels ils n'ont pas toutes les ressources financières pour assumer la totalité de l'investissement;

CONSIDÉRANT la nécessité que de nouveaux budgets soient consentis dans les plus brefs délais afin que des travaux soient réalisés dans les meilleures conditions pour la rénovation des bâtiments;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au gouvernement du Québec d'octroyer dès maintenant de nouveaux crédits budgétaires dans les différents programmes, notamment dans le Programme Rénovation-Québec.

**Ressources humaines**

**2014-328**

**Démission d'un pompier**

Document : Lettre de M. Michel Thibert datée du 4 août 2014.





Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte la démission de M. Michel Thibert, au poste de pompier au Service de sécurité incendie, en date du 4 août 2014.

QUE des remerciements soient transmis à M. Thibert pour le travail effectué à ce poste depuis le 19 avril 2012.

### *Traitement des eaux*

#### **2014-329 Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Rapport annuel 2013**

Est déposé le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013 pour la Ville de Farnham.

### *Services techniques et développement*

#### **2014-330 Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement de mandat**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 juillet 2014.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal renouvelle le mandat de M. Mario Benjamin pour une période de deux ans à compter du 3 septembre 2014.

#### **2014-331 Demande de permis - Propriété sise au 150, rue Saint-Patrick Nord**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 août 2014.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée visant la rénovation du bâtiment sis au 150, rue Saint-Patrick Nord (Isolation, corniches et revêtement extérieur);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission d'un permis visant la rénovation du bâtiment sis au 150, rue Saint-Patrick Nord (Isolation, corniches et revêtement extérieur) en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que le remplacement du crépi actuel se fasse par un revêtement de type « Maibec », tel que proposé;
- Que le revêtement extérieur proposé soit apposé sur l'ensemble du bâtiment (Incluant les lucarnes) afin d'uniformiser l'habillage de celui-ci;



- Que les arêtes du bâtiment ainsi que le pourtour des ouvertures soient ceinturés de cadrage blanc constitué du même matériel que le revêtement extérieur proposé;
- Que les quatre colonnes de la galerie avant soient recouvertes d'un matériel autre qu'un déclin de bois (Comme par exemple, un revêtement de stuc ou de béton);
- Que la couleur du revêtement fasse contraste avec les ouvertures de couleur blanche du bâtiment.

**2014-332**

**Demande de permis - Propriété sise au 550, rue Jacques-Cartier Nord**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 août 2014.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée visant la rénovation du bâtiment sis au 550, rue Jacques-Cartier Nord (Installation d'un gazebo);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission d'un permis visant l'installation d'un gazebo au 550, rue Jacques-Cartier Nord en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Les parties de structure encadrant les caissons au bas du bâtiment, le pourtour des ouvertures et les arêtes de coin devront être peints en blanc;
- Le revêtement vertical à l'intérieur des caissons du bas du bâtiment devra être peint du même bleu que le revêtement horizontal du bâtiment principal;
- L'implantation du bâtiment accessoire devra respecter les marges minimales prescrites au *Règlement 458 de zonage*.

**2014-333**

**Demande de permis - Propriété sise au 498, rue Jacques-Cartier Nord**

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 août 2014.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée visant la rénovation du bâtiment sis au 498, rue Jacques-Cartier Nord (Garde-corps de la galerie avant);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham refuse l'émission d'un permis visant la rénovation du bâtiment sis au 498, rue Jacques-Cartier Nord (Garde-corps de la galerie avant) en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que demandé.

QUE le permis pourra être émis aux conditions suivantes :



- Construction d'un garde-corps classique composé d'une main-courante, d'une lisse inférieure et de barotins ;
- L'ouvrage devra être peint ou teint de couleur blanche.

2014-334

**Demande de certificat d'autorisation - Propriété sise au 401, boulevard de Normandie Nord**

Document : Résolution 2013-362 adoptée le 3 septembre 2013 et courriel de la compagnie Farnham Ale & Lager daté du 21 août 2014.

CONSIDÉRANT que la terrasse a été construite selon les demandes formulées dans la résolution 2013-362;

CONSIDÉRANT que la compagnie Farnham Ale & Lager s'est engagée à respecter les heures de fermeture de la terrasse ainsi que l'exigence quant à la musique extérieure;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham retire son exigence quant à la revue annuelle de l'autorisation accordée en vertu de la résolution 2013-362 dans la mesure où les règlements d'urbanisme soient respectés ainsi que les exigences quant aux heures de fermeture et la musique extérieure.

***Loisirs, culture et tourisme***

2014-335

**Carrefour action municipale et famille - Renouvellement d'adhésion**

Document : Facture du Carrefour action municipale et famille datée du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham renouvelle son statut de membre du Carrefour action municipale et famille du 15 septembre 2014 au 14 septembre 2015, au coût de 163,26 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

**Deuxième période de questions**

Les quatorze personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Terrain de M. Falcon;
- Terrain de M. Claude Manny;

La séance est levée à 19 h 23.

\_\_\_\_\_  
Marielle Benoit, OMA

\_\_\_\_\_  
Josef Hüsler



**VILLE DE FARNHAM  
PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

---

Greffière

Maire